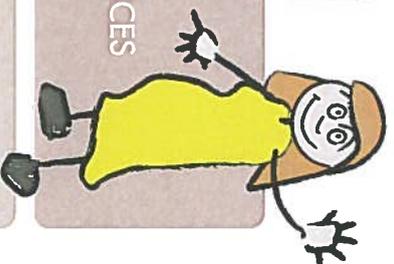


PMI - Actions de santé

■ Une équipe composée de

- MÉDECINS
- SAGE-FEMME
- INFIRMIÈRES PUÉRICULTRICES
- ORTHOPTISTE

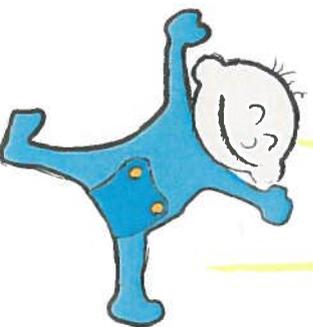


■ Suivi pré-natal

- Entretien prénatal précoce (à partir du 4^{ème} mois)
- Cours de préparation à l'accouchement

■ Suivi post-natal

- Suivi à domicile, au Centre Médico Social Départemental (CMSD), ou par téléphone : hygiène, allaitement, éveil, sommeil...
- Consultations de nourrissons comprenant :
 - développement psychomoteur, examen médical, vaccinations, conseils...
- Consultation médecin PMI et psychologue (pipi au lit, opposition, troubles du sommeil...)
- Tests auditifs à partir de 6 mois
- Bilans de santé en école maternelle
- Contrôle de structures de multi-accueil collectif
- Agrément suivi des assistantes maternelles
- Visite des ALSH accueillant des enfants de moins de 6 ans



■ Actions de santé

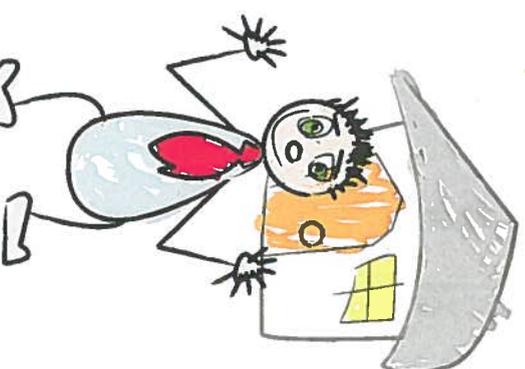
- Dépistage du cancer du sein et du cancer colorectal (ADCCO)
- Financement et suivi des 3 Centres de Planification et d'Education Familiale (CPEF) : hôpitaux de Brive, Tulle, Ussel

PMI - Enfance - Jeunesse

■ Une équipe composée de

- Gestion des agréments
- ENFENCONFIANCE
(www.cg19.enfconfinance.com)

Structures
d'accueil et dispositifs
d'accompagnement
"jeunes"



■ Aides
aux familles

■ PERSONNELS ADMINISTRATIFS

- Assistants maternels et assistants familiaux
- Gestion et suivi des agréments
- Organisation et suivi de la formation des assistants maternels et familiaux

- Réalisation, suivi et mise à jour du diagnostic de la petite enfance
- Accompagnement technique et financier à la réalisation de structures d'accueil du jeune enfant, micro-crèches
- ALSH
(Accueil de Loisirs Sans Hébergement)
- REAPP (Réseaux d'écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents)
- ODCV
(Oeuvre Départementale des Centres de Vacances de la Corrèze)
Soutien financier aux actions en faveur des familles et des scolaires
- Organismes œuvrant dans le domaine de l'enseignement
- Financement et suivi des réseaux ruraux d'éducation
- Dispositifs d'animation jeunesse

- Aide à la garde [- 3 ans] (1000 euros)
- Classes de découverte (primaires)
- Bourses départementales du second degré (collèges et lycées)
- Bourses départementales d'enseignement supérieur
- Primes d'apprentissage
- Conduite accompagnée
- Séjours familles
- Classes d'intégration 6^{ème}